

République française COTE D'OR Commune de CRÉANCEY 21320 CRÉANCEY Téléphone: 03 80 90 89 28 Télécopie: 03 80 90 89 71 e-mail : mairie.creancey@orange.fr	<h1 style="margin: 0;">DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL</h1>	D2018-34
---	---	-----------------

SEANCE DU 5 NOVEMBRE 2018

NOMBRE DE MEMBRES			Le 5 novembre 2018 à 20 heures 30, les membres du Conseil municipal de CRÉANCEY, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Jocelyn CHAPOTOT, Maire Etaient présents: CHAPOTOT Jocelyn, GIRARD François , LUCOTTE Jean-Marc, CHOPIN René, QUIGNARD Jean-Pierre, BELORGEY Fabien, CORNESSE Jean-Pierre , DESBOIS Charline, GIRARDIN Carine , MANIÈRE DRZAZGA Eliane, MAURICE Roseline, MENETRIER Adrien, MORTIER Céline, PAUVERT Yohan , PAJOT Marc . Procuration : GIRARD François à Jocelyn CHAPOTOT CORNESSE Jean-Pierre à MAURICE Roseline Absents : PAJOT Marc, GIRARDIN Carine, PAUVERT Yohan Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer. Secrétaire: MORTIER Céline
Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	
15	15	12	

Date de la convocation
 25/10/2018
Date d'affichage
 06/11/2018

OBJET : SIGNATURES DES AVENANTS DU MARCHE REHABILITATION ECOLE

- Vu la délibération n° D2017-24 du 18 mai 2017
 Monsieur le maire explique que lors de l'avancée des travaux, il a été constaté la nécessité de modifier les prestations prévues pour certains lots.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :

- APPROUVE les modifications présentées ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les avenants suivants nécessaire à la bonne exécution des travaux de réhabilitation de l'école :
 - Lot n°1 SAS Dauge Avenant n° 2 -200€ HT
 - Lot n°2 SAS Dauge Avenant n°1 +4 663.74€ HT
 - Lot n°4 Entreprise Bonandrini Avenant n°1 -564€ HT
 - Lot n°7 Menuiserie Louet Avenant n°1 +2 582.20€ HT
 - Lot n°8 Menuiserie Louet Avenant n°1 +411.30€ HT
 - Lot n°9 SARL Rieufort Avenant n°1 +1 651.10€ HT
 - Lot n°12 SAS Demongeot Avenant n°2 +305.16€ HT
 - Lot n°16 Entreprise Bonandrini Avenant n°2 -250€ HT

Acte rendu exécutoire après transmission en
 Sous-Préfecture de Beaune, et publication.



Le Maire,
 Jocelyn CHAPOTOT